

"Le fer en feuilles [tôle?] est vendu 125 marks dans le pays et 100 à l'étranger. Le Syndicat des fabricants de clous vend ses produits à 250 marks en Allemagne et à 140 marks la tonne à l'étranger. L'absurdité de ce système s'est bien manifestée l'année passée pendant ce qu'on a appelé la famine de houille, lorsque le prix de la houille à coke s'éleva en Allemagne à 18 marks 80, tandis qu'on l'exportait, au même moment, en Autriche, à 8 marks 80. Ce système est évidemment très ruineux pour les pays où les produits ainsi primés sont envoyés, car il trouble et ruine le travail national de ces pays. Sous ce point de vue on peut considérer et stigmatiser l'activité des Syndicats comme une concurrence déloyale. Le danger de ces opérations, auxquelles on ne peut s'opposer, a encore augmenté depuis que les Syndicats de différents pays commencent à s'entendre entre eux; maintenant il existe plusieurs de ces ententes..., il nous semble qu'il serait particulièrement intéressant d'étudier sous le point de vue international ces Syndicats, précisément aujourd'hui où nous sommes à la veille de nouveaux traités de commerce."

Je sais qu'il a été souvent dit, parmi nous, que les importations énormes de produits à bon marché n'étaient pas du tout dangereuses; qu'au contraire, nous devrions en être très satisfaits. Je ne puis, quant à moi, me poser comme une autorité en matière économique; mais je dois exprimer mon opinion de profane, qui est qu'une importation faite sur des bases solides est à la longue, une opération bien plus profitable, qu'une importation fluctuant à tout moment sous l'in-

fluence de facteurs artificiels. C'est là une question bien souvent débattue. Je suis tombé, par hasard, l'autre jour, sur un exposé bien éloquent des objections qu'on peut opposer à l'importation de ces produits primés à bon marché, exposé fait par un homme jouissant d'une grande autorité dans ce domaine, et l'un des libre-échangistes les plus convaincus que je connaisse. Cet homme, c'est le défunt M. Louis Mallet. Lors de la Conférence de 1887, on s'était avisé de cet argument, que si nous nous refusions d'accepter du sucre qu'on nous vendait bon marché, grâce aux primes, nous devrions aussi nous refuser à ce qu'on nous en fasse cadeau, si, par hasard, il se trouvait quelqu'un voulant bien nous faire cette générosité. C'est à cet argument que répondit M. Louis Mallet en disant: "Je vais vous soumettre une hypothèse tout aussi légitime: si tous les pays avec lesquels nous sommes en relations commerciales en ce moment, allaient nous faire cadeau, pour une série d'années, de la totalité de ce qu'elles envoient chez nous: des beefsteaks succulents, de la bonne farine, d'autres choses excellentes, le tout gratis comme le suppose notre collègue pour le sucre, ne serait-ce pas un temps béni pour les consommateurs en général?"

"Mais combien de temps ce présent pourrait-il durer? Et qu'arriverait-il ensuite? Une désorganisation de toutes les industries du pays, une perte immense du capital national, nos contribuables ruinés et, en même temps que la consommation stimulée par ce temps de Cocagne, la production atrophiée, le consommateur anglais démoralisé, amené à la misère. Ce serait un état dont nous ne pourrions nous remettre que lentement; et, en nous

élevant, par mille peines, à la conviction que la seule base possible d'une situation économique saine et permanente, c'est un commerce profitable de part et d'autre, et non pas un échange d'aumône! [Applaudissements].

"Il me semble que ce sont là des paroles bien sages; et je vois que le seul résultat de cette admission continue des produits primés envoyés par ces syndicats sera que ces derniers s'empareront petit à petit du marché, qu'ils détruiront notre industrie et, qu'après l'avoir détruite, ils élèveront leurs prix pour rattraper les pertes passées. [Applaudissements].

"Nous avons pris une mesure bien importante quant à l'un de ces produits, le sucre. Vous vous souvenez des travaux de la Commission des Indes occidentales et de son rapport sur l'effet produit par les primes sur l'industrie sucrière de nos colonies et sur leur situation économique en général.

Le résultat de ce rapport a été que nous avons pris part à la Conférence de Bruxelles. Ce n'était pas la première fois que nous allions à des conférences analogues; mais pour la première fois nos délégués furent autorisés à édicter des pénalités contre les sucres primés importés chez nous dans des conditions qu'on peut qualifier de concurrence déloyale. Cela a été un grand pas fait en avant. Avant la fin de la session, vous aurez à vous occuper d'un bil découlant de cette Conférence.

Mais le sucre n'est pas le seul produit qui ait procédé par des moyens de concurrence illégitime. Les combinaisons et expédients dont je viens de vous parler se sont étendus au charbon, au fer, à l'alcool, aux produits chimiques, au papier et à



FABRIQUE AU CANADA

Injecteur Automatique

CODETS À HUILE ET À GRAISSE, "GAGE" À EAU.

Penberthy Injector Co. Limited
WINDSOR, ONT.



Tanglefoot

Papier-Glu à Mouches
Scellé

Les mouches répandent la contagion et le **Tanglefoot** prend la mouche et le germe qu'elle transporte. Il est fabriqué d'après des principes scientifiques. Le papier est imperméable. Il dure longtemps. Il est employé dans le monde presque entier.

Garnitures de Harnais, Cuir en tous genres
pour Harnais,

Outils de Selliers

CUIRS FINS et CUIRS DOMESTIQUES

Fournitures pour
Cordonniers.

Ce département est sous
la direction de M. OVILA
POIRIER un expert reconnu
dans sa ligne.

Empeignes, Guêtres,
Jambières, etc.

Ce département est sous
la direction d'un expert re-
nommé : M. TELESOPHORE
AUGER.

Voyez nos marchandises, comparez nos prix,
et consultez votre intérêt.

HECTOR LAMONTAGNE & CIE

292, rue St-Paul et 133, rue des Commissaires,

MONTREAL